

LE VISA « FAMILLE » sponsorisé par un/une conjoint /te indonésien(indice 317)

-à la réception d' un visa KITAS, votre permis de séjour est valable pendant 1 an, avec ce visa vous pouvez le renouveler 5 fois

-vous devrez le renouveler tous les ans

-le nouveau règlement du bureau de l'immigration stipule qu'il se fera obligatoirement avec le re-entrée (multi entrées sorties)

-documents requis :

-Photocopie de l'original en couleur de la page de votre passeport qui doit être valable pendant au moins 18 mois

-vos photos sur fond rouge taille 2x3, 3x4 et 4x6 pour chaque 6 pcs

-Original du KTP toujours valide du conjoint

-Original (KK) l'enregistrement famille du conjoint (livret de famille)

- original du lieu du domicile de votre et du (de la) conjoint avec original de lettre de Banjar d' origine du conjoint NPWP

- Original de votre certificat de mariage (en version anglaise...si ce n'est pas le cas, veuillez faire traduire par un traducteur assermenté)

- l'original de votre certificat de mariage civil ou bureau KUA office en Indonésie
- Original du compte en banque avec un montant minimum de IDR 5.000.000
- Original de votre certificat de mariage à partir de l'ambassade ou du consulat (en version anglaise...si ce n'est pas le cas veuillez faire traduire par un traducteur assermenté
- Détail : adresse de domicile de votre pays d'origine et à Bali
- lors de la réception de tous les documents ci-dessus, nous allons traiter à votre VISA TELEX qui doit être soumis à Jakarta pour approbation ce qui nécessite +/- 1 mois de travail. Nous vous informerons lorsque aurons reçu le VISA TELEX alors vous pouvez passer à l'ambassade d'Indonésie dans le pays de votre choix, pour y établir votre nouveau KITAS, rappelez-vous le télex visa n'est valable que pour une période de 60 jours à compter de la date de délivrance, veuillez établir le visa immédiatement.
- Une fois votre demande de visa à l'ambassade d'Indonésie à l'étranger normalement vous aurez obtenu 90 jours à compter de la date d'entrée en Indonésie
- Le mieux est dès votre arrivée à Bali mieux d'apporter l'original de votre passeport I à notre bureau pour démarrer immédiatement le processus de votre

nouveau KITAS famille le permis de plusieurs sortie re-entrée pour 1 an

- le processus pour un nouveau KITAS ou son extension avec plusieurs sortie re-permis d'entrée demandera +/- 1,5 mois de travail ...
- au milieu de la procédure nous vous ferons connaître le calendrier pour signer le KITAS et pour prendre les photos au Bureau de l'immigration (nous allons organiser le calendrier pour vous permettre d'aller au bureau de l'immigration pour signer les KITAS, vous faire prendre en photo et empreintes digitales)

- **COÛTS :**

- pour :la première demande du KITAS famille : IDR 6.000.000 / personne
- Pour son extension: IDR 4.500.000 / an / personne
- pour re-reenty multiple: pour 1 an : IDR 2.000.000 / personne

- si vous vous déplacez et changez votre adresse (pour modifier adresse de domicile coûtera IDR 500,00 ,mais si vous changez de bureau d'immigration il vous en coûtera IDR 1.000.000 , -). Ce processus aura besoin +/- 1 semaine de travail.

- Si vous voulez faire de votre extension KITAS il vous faudra démarrer le processus 1 mois avant la date d'expiration de votre KITAS.

Ajouter 10 % de frais d'agent pour la TVA

Après le 4ème KITAS famille KITAS et mariés depuis plus de 3 ans, vous pouvez faire la demande du KITAP famille (VISA PERMANENT DE RÉSIDENCE FAMILLE)
Il vous faudra démarrer le processus 3 mois avant la date d'expiration de votre KITAS

COÛT :pour le KITAP : IDR 20.000.000 / personne (pour les premiers 5 ans)

l'Immigration fera automatiquement la sortie multiples re-permis d'entrée pour 2 ans avec IDR coût 3.500.000 / personne

Le document supplémentaire pour faire le KITAP une lettre d 'attestation de domicile du Banjar

La procédure pour le KITAP sera de + /- 3 mois de travail

Ajouter 10 % de frais d'agent pour la TVA

MAS :

PT. MANDIRI ANUGRAH SEJATI

**Jl. Gunung Salak no. 235 Kerobokan -
Kuta**

Denpasar - Bali

Ph. (62-361) 732600

**ON S'ORIENTE VERS UN PERMIS DE SÉJOUR
PERMANENT ET GRATUIT À LA FIN DES 5 ANS
DU KITAP !**